

2025-015

Commune de SAINT-VICTOR

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 007-210703013-20250412-2025_015-DE



Séance du 12 avril 2025

Le samedi 12 avril 2025 à 9 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSCH, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN ; Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Jean-Marc COULAUD pouvoir à Agnès ORÈVE ; Axel CABLÉ.

Objet : Subventions aux associations pour l'année 2025.

Vu le budget prévisionnel 2025, Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré à l'unanimité pour, le conseil municipal :

- décide d'allouer au titre de 2025 les subventions aux associations ci-dessous,

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Associations	Subventions allouées
ACCA SAINT-VICTOR	200,00 €
ADMR LES TROIS RIVIÈRES	400,00 €
AMICALE BOULE	400,00 €
AMICALE POMPIERS	500,00 €
APEL	400,00 €
ASS. DE JEUNES ET D'ÉDUCATION	200,00 €
ASS. ESPOIR SAINT-VICTOR	800,00 €
ASS. VEUVES CRV CHEFS FAMIL	120,00 €
ASS. AIR DES CHOIX	200,00 €
ASS. CHANTELERMUZE	400,00 €
CYCLO CLUB	200,00 €
L'ÉCHO DE LA SERVE	200,00 €
LES ZIGOMATS	200,00 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	120,00 €
LES LOUPS DE LA CROIX DU FRAYSSE	400,00 €
US CROIX DU FRAYSSE	400,00 €
UNION RETRAITÉS PERS. AGEES	500,00 €
COMITÉ DES FÊTES	400,00 €
LES NOTES BOISÉES	400,00 €
TOTAL	6 440,00 €

- Indique que les crédits nécessaires ont été prévus au budget
- Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire
Patrick MARGAND

Le Maire,
Alain MESBAH-SAVEL

